

Descriptif technique de l'ecoTEC exclusiv VC pour cahier de charges:

CHAUDIERE MURALE A CONDENSATION CHAUFFAGE UNIQUEMENT

modèles:

- ecoTEC exclusiv VC 146 (14 kW à 80/60)
- ecoTEC exclusiv VC 206 (20 kW à 80/60)
- ecoTEC exclusiv VC 276 (27 kW à 80/60)
- ecoTEC exclusiv VC 356 (35 kW à 80/60)

description:

- chaudière à condensation chauffage seul avec sonde CO, allumage électronique, détection de la flamme par ionisation, circulateur à vitesse variable haut rendement, à ventouse tirage forcé et brûleur modulant
- pour le chauffage central et combinable avec un préparateur d'eau chaude sanitaire indirect uniSTOR VIH
- agréée C13, C33, C43, C53, C83, C93, B23, B33
- échangeur primaire en acier inoxydable
- label HR TOP 107
- certificat 'haut rendement' conformément à la norme 92/42 CEE
- classe NOx 5 (< 50 mg/kWh)
- rendement à charge partielle Hi 109 / Hs 98,2
- puissance nominale 14 - 21 - 25 - 35 kW à 80/60°
- disponible pour le gaz naturel I_{2N} G25/G20 et le gaz liquide I_{3P} G31 propane

équipement:

- composants hydrauliques sans membrane et sans pointeaux
- matériaux de haute qualité uniquement (pas d'éléments synthétiques): cuivre ou inox uniquement
- réglage de la vitesse de rotation du ventilateur avec une sonde/pressostat d'air
- réglage électronique du rapport gaz/air
- sonde CO incorporée (pas de perte de puissance pour le G25)
- plage de modulation de 17 à 100%

- échangeur primaire en acier inoxydable résistant à la corrosion (5 ans de garantie)
- brûleur en acier, modulant, avec système de tentatives d'allumages répétées
- siphon d'évacuation des eaux de condensat incorporé dans la chaudière
- réglage électronique de la charge partielle chauffage et sanitaire
- temporisation du brûleur réglable (pour éviter un fonctionnement en alternance)

- circulateur à vitesse variable et arrêt différé, tant en mode chauffage qu'en mode de production d'eau chaude sanitaire, et système d'antiblocage
- circulateur 5 m pour VC 146/206/276 (Eup Ready (EEI < 0,23))
- circulateur 8 m pour VC 356
- sonde hydraulique pour le contrôle de débit chauffage
- programme de purge d'air automatique de la chaudière et de l'installation
- by-pass différentiel (réglage d'usine 250 gr)
- (pas pour VC 356 - prévoir un by-pass externe ou une bouteille de découplage)
- vase d'expansion chauffage (contenance 10 l – pression initiale 750 g. pas pour VC 356)
- vase d'expansion chauffage à prévoir pour la VC 356

- équipée de deux sondes ctn (sonde de départ et sonde de retour chauffage)
- système de protection antigel, du circuit hydraulique et du circuit d'amenée d'air
- la température chauffage et sanitaire (préparateur) sont réglable individuellement
- vanne à trois voies motorisée avec système d'antiblocage et la priorité sanitaire (intégrée) (pour VC 146/206/276)
- une pompe de charge externe (à prévoir) pour la priorité sanitaire (VC 356)
- fonctions spéciales comment: programme de purge d'air automatique et intervalle d'entretien programmable

- panneau de commande avec porte rabattable équipé d'un interrupteur principal, aquastat chauffage, aquastat sanitaire, interrupteur été/hiver, écran numérique, manomètre et régulateur climatique encastrable
- thermomètre et manomètre à affichage numérique
- sécurité de manque d'eau avec contrôle électronique et affichage numérique
- thermostat de surchauffe
- écran numérique pour l'affichage d'état de service et de diagnostic (affichage de texte, chiffres et symboles). Chaque étape de fonctionnement est contrôlée et affichée aussi bien pendant le régime chauffage que le régime sanitaire
- thermostat d'ambiance à 2 fils interface eBUS pour régulateur climatique ou thermostat modulant
- thermostat d'ambiance à équipotentiel libre (230 V~)
- câble d'alimentation 230 V~ avec fiche (longueur 1 m)

caractéristiques :

- puissance nominale min. et max.:

	VC 146	VC 206	VC 276	VC 356
40/30°	2,6 – 15,2 kW	4,0 – 22,8 kW	5,1 – 27,2 kW	6,2 – 37,3 kW
60/40°	2,4 – 14,4 kW	3,8 – 22,3 kW	4,8 – 25,8 kW	5,9 – 35,4 kW
80/60°	2,4 – 14,0 kW	3,7 – 21,0 kW	4,7 – 25,0 kW	5,7 – 34,3 kW

- puissance max. pour le préparateur d'eau chaude sanitaire:

	VC 146	VC 206	VC 276	VC 356
- 80/60°	16,0 kW	23,0 kW	28,0 kW	35,0 kW

- température de départ max.: 30 - 75 (85) °C

- raccordement ventouse:

	VC 146	VC 206	VC 276	VC 356
concentrique	60/100 mm	60/100 mm	60/100 mm	-
concentrique	80/125 mm adaptateur	80/125 mm adaptateur	80/125 mm adaptateur	80/125 mm
excentrique	2x 80 mm adaptateur	2x 80 mm adaptateur	2x 80 mm adaptateur	2x 80 mm adaptateur

- dimensions:

	VC 146	VC 206	VC 276	VC 356
- hauteur	800 mm	800 mm	800 mm	800 mm
- largeur	480 mm	480 mm	480 mm	480 mm
- profondeur	385 mm	385 mm	385 mm	450 mm
- poids	35 kg	35 kg	36 kg	46 kg

remarques:

1. L'installation, la première mise en service et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires, selon les règles de l'art et les directives en vigueur. Lors de l'installation il est également impératif d'observer les notices d'installation des sous-ensembles et des composants de l'installation.
2. Accessoires, un kit de raccordement chauffage avec une sonde sanitaire et une vanne gaz.
3. Raccordement hydraulique entre la chaudière et le préparateur d'eau chaude à prévoir (min. 22 mm)
4. Groupe de sécurité et réducteur de pression sanitaire à prévoir (éventuellement un vase d'expansion)
5. Si l'eau de remplissage a une dureté au-delà de 15°F il est conseillé de remplir l'installation de chauffage avec de l'eau adoucie.
6. Pour des régions avec une dureté d'eau au-delà de 15°F et ferreuse, il faut effectuer un traitement chimique adapté de l'eau de remplissage ou ajouter un produit chimique (inhibiteur). Ce produit sera testé et agréé par le CSTC. Le produit doit être également non toxique. Comme preuve une attestation Belgaqua fluide catégorie 3 sera remise.
7. En cas de remplacement de chaudière il faut toujours prévoir un filtre à eau sur le retour chauffage de l'installation.

garantie:

La garantie est de deux ans omnium, pièces, main-d'œuvre et déplacements compris et de 5 ans pour l'échangeur primaire. Cette garantie prend cours à la réception du chantier pour autant que celle-ci s'effectue au plus tard trois mois après l'installation de la chaudière. Le fabricant garantit un service après vente structuré, y compris après la période de garantie. Le fabricant garantit la livraison de pièces détachées pour une période minimum de 10 ans après l'arrêt de la fabrication de la chaudière.

Pour l'installation, montage, démontage, mise en service, entretien et réparation des appareils et accessoires Vaillant, seuls des installateurs reconnus officiellement peuvent intervenir, et qui disposent de la formation et de l'agrégation suivant les normes, réglementations, et législations nationales en vigueur. Les chaudières Vaillant doivent être combinées uniquement avec les accessoires d'évacuation de combustion qui figurent dans la notice de montage.